



MOURLHON CAHORS

Fruits et légumes en gros

502, route de Flaujac-Pujols
46000 Cahors

Tél : 05 65 31 06 13

S.A.S.U. au capital de 10 000 €
RCS CAHORS 830 613 170
SIRET : 830 613 170 00018 APE 4631Z
N° TVA : FR 23 830 613 170
IBAN : FR76 3000 4024 9700 0111 2947 777
RIB : 30004 02497 00011129477 77
BIC BNPAFRPPXXX

e-mail : commande@mourlhon.fr
site : www.mourlhon.fr

RESTAURANT L ESCALE

1272 RTE DE VILLEFRANCHE

46000 CAHORS

CODE CLIENT DATE FACTURE BL N°
ESCCA 01/10/25 112096 753853 F

CAP FR27814913398

COLIS	DESIGNATION	PDS BRUT	TARE	PDS NET	PU BRUT	%	PU NET	MONTANT HT	PVC/TRACE
1	1 PDT HERO/VITALIA/COLUMBA CAT1 ESPAGNE	14.44	.80	13.64			.99 K	13.50	
1	1 PDT AGATHA 10KG AUVERGNE FRANCE AGATA CAT 1	Poids net		10.00			.82 K	8.20	
1	1 FEUILLE BRUNE BEZ. OCC CAT I FRANCE			12.0			1.31 P	15.72	
1	0.1 ANANAS EXTRA SWEET X 9 COTE D IVOIRE/GHANA			1.0			2.11 P	2.11	
1	0.1 CHAMPIGNON BQ 500G FR CAT I FRANCE CAL M			1.0			2.69 P	2.69	
1	1 CORIANDRE BOTTE CAT I ESPAGNE			1.0			1.09 P	1.09	
1	0.5 TOMATE 67/77 0 TOULOUSE OC CAT I FRANCE	Poids net		3.16			2.52 K	7.96	
	Participation au developpement durable							2.00	

4.8 F = CTIFL .00 I = INTERFEL 2.10 (* = les deux)

DESIGNATION FISCALE	BASE TVA	TAUX TVA	MONTANT TVA	TOTAL TTC	CONSIGNE
HT MARCHANDISE à (1) 5.50 % : 51.27	53.27	5.50	2.93		
FRAIS 5.50 1.00 x 2.00 = 2.00				56.20	.00

NET A PAYER

56.20 EUROS

Paiement au relevé Mensuel a 10 jours le 10/11/2025

Ancien solde : .00

Nouveau solde : 56.20

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. RECEPTION DES MARCHANDISES

Le destinataire doit obligatoirement vérifier la marchandise soit lors de la livraison, soit lors de la prise en charge par lui-même. Les réclamations concernant la qualité de la marchandise devront être signalées aux vendeurs avant 12 heures du jour même de la livraison, soit par télécopie soit par Email ou sur le bon de livraison. A défaut du respect de ces formalités notre responsabilité ne sera pas engagée.

2. TRANSPORTS

En cas d'avaries survenues au cours du transport, lorsque les marchandises ne sont pas livrées par nos soins, il incombe au destinataire d'exercer tous recours contre les transporteurs, conformément aux articles 105 et 106 du Code de Commerce. Par contre, lorsque nous livrons nous-mêmes la marchandise les réclamations doivent être faites à la livraison.

3. MODE DE REGLEMENT

La loi n° 92-1142 du 31 décembre 1992 impose le règlement des produits alimentaires périssables à 30 jours fin de décade de livraison. En cas de non règlement à l'échéance contractuelle et sauf report sollicité à temps et accordé par nous, il sera dû en sus de toutes les sommes restant dues à titre de dommages et intérêts et de clause pénale, une indemnité égale à 16%, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires éventuels. En outre vous vous exposez à une amende de 76.224.51 € prévue par l'article 35 de l'ordonnance du 1er décembre 1996 en cas de paiement en plus d'un mois à compter de la fin de la décade dans laquelle se situe la livraison. Conformément aux articles 441-6 c.com et D.441-5 c.com, tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre les pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité de 40 € pour frais de recouvrement.

4. CONTESTATIONS

Toutes contestations qui pourraient survenir à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution des présentes conventions seront du ressort des tribunaux du siège social qui ont compétence exclusive quelles que soient les modalités de paiement acceptées, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs et ce, nonobstant toutes clauses contraires.

No Facture : 112096 01/10/2025

Net A Payer: 56.20 EUROS

No Client : ESCCAH



MOURLHON CAHORS

Fruits et légumes en gros

502, route de Flaujac-Pujols

46000 Cahors

Tél : 05 65 31 06 13

S.A.S.U. au capital de 10 000 €

RCS CAHORS 830 613 170

SIRET : 830 613 170 00018 APE 4631Z

N° TVA : FR 23 830 613 170

IBAN : FR76 3000 4024 9700 0111 2947 777

RIB : 30004 02497 00011129477 77

BIC BNPAFRPPXXX

e-mail : commande@mourlhon.fr

site : www.mourlhon.fr

RELEVÉ DU : 31/10/25 No : 018978

ESCCAH

PÉRIODE : 01/10/25 au 31/10/25

RESTAURANT L ESCALE

1272 RTE DE VILLEFRANCHE

46000 CAHORS

CAP

DATE	N.Pièce	LIBELLE	INTERFEL-CTIFL	BASE TVA	T.V.A.	NET TTC
01/10/25	112096	Facture		53.27	2.93	56.20
02/10/25	112144	Facture		59.00	3.25	62.25
03/10/25	112180	Facture		18.72	1.03	19.75
06/10/25	112280	Facture		38.61	2.12	40.73
07/10/25	112329	Facture		39.32	2.16	41.48
08/10/25	112381	Facture		24.38	1.34	25.72
09/10/25	112426	Facture		32.89	1.81	34.70
10/10/25	112460	Facture		40.48	2.23	42.71
14/10/25	112598	Facture		40.78	2.24	43.02
16/10/25	112690	Facture		34.86	1.92	36.78
20/10/25	112789	Facture		40.16	2.21	42.37
22/10/25	112863	Facture		39.97	2.20	42.17
25/10/25	112969	Facture		42.38	2.33	44.71
27/10/25	112999	Facture		46.30	2.55	48.85
30/10/25	113105	Facture		49.33	2.71	52.04

TAUX	PP/FRAIS	CTIFL	INTERFEL	MARCHANDISES	T.V.A.	CONSIGNES
5.50 %	30.00			570.45	33.03	

Traite présentée en banque à 10 jours le : 10/11/2025
4155.36 FF

633.48 EUROS

PAPILLON A JOINDRE
A VOTRE REGLEMENT ==>

CLIENT : ESCCAH
DATE : 31/10/25
No REL. : 018978
MONTANT : 633.48